



16

COMPTE RENDU DE L'APN Mai 2018

LOGEMENT ET INFRASTRUCTURES : STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT ET LES INFRASTRUCTURES DES PREMIÈRES NATIONS

APERÇU

Les Chefs et Conseils des Premières Nations exercent une compétence et une autorité sur le logement et les infrastructures. Pour aboutir à l'entretien, au contrôle et à la gestion du logement et des infrastructures connexes par les Premières Nations, il est nécessaire de s'engager auprès des communautés et dirigeants des Premières Nations afin de discuter des besoins, des plans et des stratégies. Les Premières Nations doivent diriger ce changement transformateur.

La résolution n° 98/2016, *Soutien à l'élaboration d'une Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures des Premières Nations*, et la résolution 27/2017, *Élaboration d'une Stratégie sur le logement et les infrastructures des Premières Nations*, de l'Assemblée des Premières Nations (APN) enjoignent le Comité des Chefs sur le logement et les infrastructures (CCLI) de l'APN de travailler en partenariat avec les Premières Nations et le gouvernement du Canada à l'élaboration de la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures des Premières Nations. L'APN appuiera l'organisation de séances de mobilisation auprès des Premières Nations consacrées à l'élaboration de la Stratégie nationale sur le logement et les infrastructures des Premières Nations, de stratégies régionales et de plans. L'APN continuera de faire pression sur le Canada pour qu'il fournisse les ressources financières nécessaires pour soutenir la mobilisation des Premières Nations.

En décembre 2017, le ministère des Services aux Autochtones Canada (SAC) devait présenter un mémoire au Cabinet sur une stratégie autochtone sur le logement comprenant trois volets distincts pour les Premières Nations, les Inuits et les Métis.

Le Groupe de travail conjoint (APN, CCLI, SAC, Société canadienne d'hypothèques et de logement et Santé Canada) a élaboré un cadre de réforme des politiques menant à une stratégie nationale sur le logement et les infrastructures.

La résolution 87/2017, *Soutien au Cadre national de réforme des politiques sur le logement et les infrastructures*, soutient l'incorporation du Cadre de réforme des politiques, en tant qu'annexe, dans le mémoire au Cabinet du ministère des SAC. Le Cadre de réforme des politiques jette les bases d'une réforme fondamentale des programmes fédéraux de logement et d'infrastructures et préconise un engagement continu auprès des communautés et dirigeants des Premières Nations pour discuter des besoins, des plans et des stratégies.

Points principaux du Cadre de réforme des politiques

- Compréhension du véritable coût du logement et des infrastructures.
- Recherche stratégique et exercice de recueil de données.

COMPTE RENDU DE L'APN

Mai 2018

- Les Premières Nations doivent décider de leur propre niveau de gouvernance.
- Engagement continu à élaborer des stratégies et des cadres basés sur les besoins et priorités des communautés.
- Des séances de mobilisation des Premières Nations sont nécessaires pour s'assurer que le processus de transition est dirigé par les Premières Nations.
- Élaborer un plan stratégique avec des objectifs à court, moyen et long terme.
- Élaborer des options pour commencer le processus de transition.

COMPTE RENDU

La présentation du mémoire au Cabinet, prévue en décembre 2017, a été reportée. Aucune date de présentation n'a encore été

établie. SAC s'est engagé à incorporer le Cadre de réforme des politiques, en tant qu'annexe, dans le mémoire au Cabinet.

PROCHAINES ÉTAPES

Conformément aux mandats conférés par les résolutions de l'Assemblée des Premières Nations, l'APN et le CCLI continueront de travailler afin d'atteindre les objectifs suivants :

- Finaliser le mandat du Groupe de travail conjoint.
- Élaborer un plan de travail conjoint, comprenant les priorités de 2018-2019, pour le Groupe de travail.
- Transformer le Cadre de réforme des politiques en une stratégie nationale décennale sur le logement et les infrastructures connexes des Premières Nations.
- Élaborer un plan stratégique comprenant des objectifs et résultats à court, moyen et long terme pour appuyer le processus de transition.
- Déterminer les besoins en logement en élaborant un modèle national servant à collecter des données normalisées et cohérentes sur le logement en vue d'influer sur le budget de 2019.
- Déterminer le financement nécessaire pour appuyer le processus de transition.
- Promouvoir la mobilisation auprès des dirigeants, des communautés, des experts techniques et des organisations régionales des Premières Nations afin d'obtenir la formulation de considérations stratégiques sur le type de mesures supplémentaires à prendre maintenant et avant et après la transition.